

# Le Seignadou

*Le signe de Dieu*



FRATERNITÉ SACERDOTALE SAINT-PIE X

PRIEURÉ SAINT-JOSEPH-DES-CARMES

11290 - MONTRÉAL-DE-L'AUDE

Téléphone : 04 68 76 25 40

**Juin 2021**

## **L'éditorial**

### **En action de grâce pour 40 ans de protection et 40 ans d'héritage encore actuels**

Bien chers fidèles,

Lorsque l'Enfant-Jésus vint au monde, Il portait en Lui la rédemption du genre humain, le Saint sacrifice de la Messe qui la dispenserait à travers le sacerdoce et la Sainte Eucharistie. Encore incapable de se mouvoir, de parler, de se défendre, cet enfant était un trésor inestimable. Il lui fallait un gardien. Ce trésor inouï fut alors confié à un inconnu, modeste artisan, voué à l'indifférence commune : saint Joseph.

Très vite les persécutions mettent en danger le joyau qui lui est confié. « Lève-toi, dit l'ange, prends l'enfant et sa mère, et pars en Egypte, car on en veut à la vie de l'enfant ». Joseph, prompt à obéir, fidèle à l'ordre divin, préserve la vie du Rédempteur de l'univers, et quitte famille et racines pour des contrées lointaines et inconnues.

Quel mystère de la Providence qui expose ses biens les plus précieux à la barbarie des hommes souvent puissants et nombreux, et les confie dans le même temps à la protection d'autres hommes modestes et isolés !

Étonnante disposition de Dieu, donc, que l'on retrouvera bien souvent dans l'histoire de l'humanité. En effet, comparaison n'est pas raison, mais il est évident que l'on peut trouver des

points de ressemblance entre l'attitude de saint Joseph et celle de Monseigneur Marcel Lefebvre.

Lorsque la messe de Paul VI est promulguée, que la chasse aux prêtres fidèles à l'enseignement de l'Eglise est lancée, que les séminaires ne tendent à former que des pasteurs progressistes, assurant le développement de cette nouvelle liturgie mortifère issue du Concile Vatican II, lorsque tout simplement le navire de la chrétienté est ébranlé par une tempête diabolique et destructrice, il ne s'est élevé qu'un seul évêque parmi le corps épiscopal pour véritablement et efficacement garder le précieux dépôt de la Sainte Messe, du vrai sacerdoce, de la doctrine traditionnelle en fondant la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X.

Comme saint Joseph, Monseigneur Marcel Lefebvre accepte de partir en exil, loin du périmètre de l'Eglise officielle dominée par les ennemis du Christ-Roi ; il accepte d'être victime de la persécution et de l'incompréhension, de la condamnation des plus hautes autorités de l'Eglise dévoyées. Sans lui le « trésor de la messe ferait partie des souvenirs d'antan et du butin de Satan », selon les mots même du Recteur de l'Institut Universitaire saint Pie-X.

Aujourd'hui notre prieuré et notre école, hé-

ritiers du courage héroïque de Monseigneur Marcel Lefebvre dans son entreprise de fondation de la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X, célèbrent leurs 40 ans d'existence, 40 ans sous le patronage de saint Joseph.

Et il y a comme une double grâce de voir réunis en une seule entité ce patronage tout excellent qu'est celui de saint Joseph, et cette héritage tout salvateur que représente l'œuvre fondée par Mgr Lefebvre. Et cette double grâce n'a pas manqué d'efficacité ; il n'est pas prétentieux de le constater.

Que de grâces en effet, en cette terre bénie des Carmes où nous jouissons d'un héritage qui nous préserve, si nous y consentons, des maléfices artificieux du monde, pour nous permettre de vivre pleinement de la doctrine et de l'enseignement de Notre Seigneur Jésus-Christ. Combien de familles ont aujourd'hui pu jouir de ce privilège de vivre dans ce petit coin de paradis, paradis terrestre certes, mais paradis tout de même, qui assure un terreau favorable à la conduite de chacune des âmes qui y pénètre, vers Notre Seigneur Jésus-Christ.

Oh bien sûr, tout n'a pas été parfait, tout ne l'est pas actuellement, et rien ne le sera jamais sur cette pauvre terre. Mais ne faut-il pas parfois prendre le temps de mesurer les bienfaits reçus afin de s'encourager ? Ces bienfaits, ce sont ces familles catholiques, ces nombreux enfants, ces vocations religieuses et sacerdotales, et cette joie chrétienne qui règne dans notre prieuré et alentours.

Bien chers fidèles, cet anniversaire doit sonner comme un hymne d'action de grâce envers notre saint protecteur, et notre vénéré fondateur.

Envers notre saint protecteur qui, dans sa délicatesse paternelle, soucieux des âmes rachetées par son divin Fils, n'oublie pas qu'il possède

un pouvoir sur le Cœur de ce même Fils, pouvoir supérieur à tous les autres saints du Ciel. On dit bien qu'au Ciel Joseph commande plutôt qu'il ne supplie. Conscient de ce privilège, il ne manque pas de combler ceux qui se mettent sous sa sainte protection, ceux qui jouissent de son saint patronage. Et nul doute que nous en bénéficions aujourd'hui et largement.

Envers notre saint fondateur, cultivons en notre cœur, en notre âme cette gratitude pour tout ce qui nous échoit, que nous n'aurions jamais eu sans lui. La Fraternité est un héritage. Cet héritage ne vaut que si nous l'assumons pleinement. Qu'est-ce à dire ? Simplement que nous persévérions sur la voie de nos ancêtres en transmettant à nos enfants ce que nous avons nous-mêmes reçus.

C'est ainsi que nous resterons fidèles à ce patronage et à cet héritage, c'est ainsi que nous construirons l'avenir dans l'esprit de la Tradition. Car la Tradition, loin d'être exclusivement tournée vers le passé, a ses yeux, avant tout, tournés vers l'avenir. Qu'y a-t-il de plus consolant en effet ? De constater que nous agissons conformément à ce que nos ancêtres nous ont transmis, ou bien de savoir avec certitude que ce que ces mêmes ancêtres nous ont transmis, nos propres enfants le transmettront à leur tour ?

Le voilà l'avenir ! Il est dans nos enfants, et il est consolant de constater qu'il est pleinement possible de leur assurer la même fidélité que celle de tous les chrétiens fidèles des siècles passés.

Remercions saint Joseph et Monseigneur Marcel Lefebvre de ce privilège. Prions-les de nous garder fidèles, implorons leur salutaire protection. C'est le plus bel hommage que nous puissions leur rendre en cet anniversaire.

*Abbé Gonzague Peignot +*



## DOSSIER

### « SAINT JOSEPH »

#### Joseph, vir justus

par M. l'abbé Simoulin

Tous connaissent (ou devraient connaître !) la dévotion de Ste Thérèse d'Avila pour « le glorieux Saint Joseph » : « *Je ne me souviens pas de lui avoir jamais rien demandé, jusqu'à ce jour, qu'il ne me l'ait accordé... Il m'a toujours exaucée au-delà de mes prières et de mes espérances* » (Tout le chapitre 6 de son autobiographie, écrite en 1562, entre autres est à relire).

Nous connaissons peut-être aussi le « *Josephina* » de Jean Gerson, qui lui est antérieur (1418) ; mais qui connaît le Père Isidore de Isolani (vers 1477 - +1528), prêtre dans l'Ordre des Prêcheurs ? Son texte le plus connu reste la « *Summa de donis S. Joseph* ». C'est une sorte de traité didactique où puiseront tous les auteurs qui ont écrit sur saint Joseph. Cet ouvrage est étonnant car bien qu'il soit ancien, on n'a rien dit et on ne dira rien de solide sur cette matière qui ne se trouve là établi ou indiqué. Cela est confirmé par le pape Benoît XIV (1740-1758) : « *Parmi les auteurs qui ont le plus contribué par leurs travaux à étendre le culte de Saint Joseph, nous nous garderons bien d'omettre les deux écrivains qui ont été suivis par tous les autres, Jean Gerson chancelier de Paris, et Isidore Isolano théologien de l'Ordre des Prêcheurs dans sa Somme des dons de Saint Joseph dédiée au pape Adrien VI.* » Et le P. Patrignani ajoute en 1733 : « *Isidore Isolani mérite d'être compté au nombre des auteurs les plus remarquables qui ont écrit en l'honneur de saint Joseph. Il semble voir d'avance dans les siècles à venir les gloires futures de son bien-aimé saint, et inviter des écrivains sans nombre à creuser plus profondément dans la mine inépuisable qu'il leur découvre.* »

J'ai donc lu cette « Somme » et j'y ai découvert, entre autres choses fort belles, un paragraphe qui émet une hypothèse peu courante mais fort vraisemblable et qui m'a plu. Le voici : « *Quoique l'Évangile ne dise pas que quelqu'un ait accompagné Marie visitant Élisabeth, il ne viendra à l'esprit d'aucune personne raisonnable*

*et encore moins d'un bon catholique, de supposer qu'une femme d'un âge aussi tendre que la Sainte Vierge ait quitté sa maison toute seule. On croit en effet que Nazareth et le lieu habité par Zacharie étaient séparés par une distance de quarante milles. La raison, le devoir de Joseph et son autorité nous forcent à croire qu'il assista à la visite de la Sainte Vierge à Élisabeth. La droite raison n'admet pas que Joseph ait laissé, ne fût-ce que dans une seule occasion, l'épouse à laquelle il était uni divinement, ni qu'il ait souffert qu'elle ait fait un long voyage sans lui.* »

Cela ouvre des horizons fort intéressants, et je vous propose les réflexions que j'en ai tirées. Car si Joseph était un homme juste, il n'a pas pu accompagner Marie sans de sérieuses et graves raisons. A la suite de l'annonce de l'ange, le premier mouvement de Marie aurait sans doute été de se rendre aussitôt auprès de sa cousine Elisabeth, comme le laisse entendre saint Luc. « *En ces jours-là* (il ne précise pas quels jours), *Marie partit et se rendit en toute hâte* » chez sa cousine Elisabeth qui, lui avait dit l'ange, en était au sixième mois d'une attente que sa vieillesse ne pouvait plus espérer. « *Elle y resta environ trois mois* » ajoute saint Luc. Mais le simple bon sens nous invite à penser que Marie n'est pas partie chez Elisabeth de son propre chef, sans en rien dire à personne ! Il y a ses parents, chez qui elle vit encore, il y a Joseph, et même les habitants du village. Si elle part aussitôt, elle ne reviendra que dans trois mois, et elle ne pourra pas cacher son état... que dira Joseph ? Que diront les habitants du village ? Elle sera cause de scandale et risquera d'être lapidée ! En outre, la route est longue jusqu'à Ain-Karin (150 km environ). Est-il prudent de partir seule ? Bien sûr Joseph, son fiancé, pourrait l'accompagner mais comment le lui demander sans lui donner la raison de ce voyage ? Or, tout se tient : le mystère d'Elisabeth est lié au mystère de Marie. L'annonce de l'un à Joseph appelait l'annonce de l'autre. Mieux : le mystère

d'Elisabeth était le signe, aux dires de l'ange, du mystère de Marie, pour Joseph comme pour elle.

Tel est le dilemme de Marie. La voici lourde de deux secrets : le sien et celui d'Elisabeth. Certains pensent que Marie a gardé pour elle le secret qui était le secret de Dieu. Mais un secret qui « prend corps » au sens le plus réel du mot, un secret qui devient un enfant, ne peut être gardé bien longtemps.

Marie, vierge très prudente, n'a pas d'autre solution que de se confier à ses parents qui ignorent d'ailleurs sans doute qu'Elisabeth attend un enfant. Elle-même se cache : *« Quelque temps après, Élisabeth, sa femme, conçut, et elle se tenait cachée durant cinq mois, en disant : C'est là la grâce que le Seigneur m'a faite en ce temps où il m'a regardée, pour me tirer de l'opprobre où j'étais devant les hommes. »* (Lc 1, 24-25). Mais pour révéler le secret d'Elisabeth, elle doit aussi révéler comment elle l'a appris, la visite de l'ange et le vrai motif de cette visite ! Car il est peu vraisemblable que l'ange soit intervenu uniquement pour annoncer la maternité d'Elisabeth ! Elle doit donc révéler aussi sa propre maternité !

Elle va donc confier ses secrets à ses parents avant de le confier ensuite à Joseph. Non seulement elle lui doit cette confiance par loyauté, mais elle doit aussi solliciter de lui son aide. Le voyage est long et il n'est pas concevable que Marie parte seule. Pour que ce voyage en sa compagnie soit convenable, il faut d'abord qu'il la prenne chez lui, et il faut donc tout lui dire, afin qu'il consente à la prendre chez lui en toute connaissance de cause. Elle lui confie donc son secret, sans doute très tôt, afin qu'il puisse la prendre chez lui et qu'aux yeux du monde, la conception garde son secret : *« Quant à la naissance de Jésus-Christ, elle arriva de cette sorte : Marie, sa mère, ayant épousé Joseph, fut reconnue grosse, ayant conçu dans son sein, par l'opération du Saint-Esprit, avant qu'ils eussent été ensemble. Or Joseph, son mari, étant juste, et ne voulant pas la déshonorer, résolut de la renvoyer secrètement. »* (Mt. 1, 18-19).

Joseph apprend donc que son épouse, dont il sait et vénère la virginité, a conçu un enfant. Il comprend qu'en Marie s'est réalisée la prophétie d'Isaïe : elle est Vierge et elle a conçu ! Il con-

naît bien ces versets du prophète Isaïe : *« C'est pourquoi le Seigneur vous donnera lui-même un prodige. Une vierge concevra, et elle enfantera un fils qui sera appelé Emmanuel. Il mangera le beurre et le miel, en sorte qu'il sache rejeter le mal et choisir le bien. »* (Isaïe VII, 14-15), et, même s'il ne comprend pas tout au sujet de l'enfant qu'elle porte, il reconnaît en Marie la Vierge annoncée !

Le dilemme de Marie devient alors celui de Joseph : s'il ne fait rien, Marie sera condamnée par la loi, puisqu'ils n'habitaient pas encore ensemble ! Comment concilier sa fidélité à la loi et sa vénération pour Marie ? Observer la loi ou suivre son intime conviction ? La solution serait de prendre Marie chez lui aussitôt mais il ne se sent pas digne de la prendre chez lui... Le mystère est trop lourd pour lui. Joseph, en homme juste, ne veut pas manquer à la Loi... il ne veut pas non plus condamner celle qu'il aime et qu'il sait toute pure... mais il ne se sent pas à la hauteur du mystère !

Joseph pense alors à une solution pour le moins originale : renvoyer Marie, c'est-à-dire ne pas la prendre chez lui, mais « en secret », c'est-à-dire sans rien dire, de sorte que, s'il y a scandale, l'opprobre retombe sur lui en raison d'une éventuelle légèreté de son attitude par rapport à sa fiancée. Ainsi, pas d'infidélité à la Loi, et la lapidation est évitée.

*« Sachant que le Christ devait naître d'une vierge, et Marie étant de la race de David et pleine de sainteté et d'innocence, il crut qu'elle serait cette vierge. Il se considéra donc comme indigne de vivre avec elle. L'excès de son humilité lui faisait chercher les moyens de ne pas être forcé à habiter avec elle. Quelques-uns, tels que St Jérôme, disent que la pensée de saint Joseph fut indéfinie. Ce témoignage est puissant ; Joseph connaissant la chasteté de Marie, et étonné de ce qui arrivait, cache par son silence un mystère qu'il ne comprend pas. Saint Thomas suit cette opinion. Saint Joseph pensa par humilité à ne pas habiter avec une vierge d'une si grande sainteté ; et sa piété l'empêchait de la renvoyer de peur de la diffamer. Mais l'ange apparaissant à Joseph lui ordonne de cesser de craindre par une trop grande humilité, et lui dit que la conception est sainte et au-dessus de tout soupçon. »*

Origène, saint Jérôme, saint Bernard, entre

autres, disent tous que Joseph voulait renvoyer Marie « parce qu'il la considérait comme le sanctuaire d'un mystère dont il était indigne d'approcher » et St Thomas d'Aquin lui-même dit que « St Joseph voulait renvoyer la Ste Vierge, non parce qu'il la soupçonnait, mais par respect pour sa sainteté, craignant d'habiter avec elle (St Thomas d'Aquin. Suppl. 62,3 ad 2). Cette répudiation à laquelle il pense aurait alors le sens spirituel que lui prête la tradition médiévale : laisser la place à Dieu. Mais elle avait de trop graves conséquences pour qu'une intervention divine ne tranquillise Joseph et ne lui précise son rôle à lui dans le plan divin : *« Mais lorsqu'il était dans cette pensée, un ange du Seigneur lui apparut en songe, et lui dit : Joseph, fils de David, ne craignez point de prendre avec vous Marie, votre femme : car ce qui est né dans elle, a été formé par le Saint-Esprit : et elle enfantera un fils, à qui vous donnerez le nom de Jésus, c'est-à-dire Sauveur ; parce que ce sera lui qui sauvera son peuple, en le délivrant de ses péchés. »*

L'ange confirme (indirectement) la divinité de l'enfant. En effet, d'une part la Bible rapporte l'expression « son peuple » uniquement à Dieu qui avait choisi Israël comme son peuple, et d'autre part *« Qui peut remettre les péchés sinon Dieu seul ? »* (Mc 2,7). L'ange, en outre, révèle à Joseph que, comme Marie a été choisie par Dieu pour être la mère de Son Fils, il a été choisi pour en devenir le père : vous lui donnerez le nom de Jésus.

Quelle n'a pas été pour Joseph la vertigineuse perspective ! Il y avait de quoi s'écrier comme Moïse « Excuse-moi, mon Seigneur, envoie, je t'en prie, qui tu voudras. » (Ex. 4, 13). En expliquant ce passage de l'Évangile : *« Ne craignez pas de prendre Marie pour votre épouse. »* Saint Chrysostome s'exprime ainsi : *« Il les unit, non par le lien d'un mariage solennel, mais par une communauté d'habitation, et il les unit par le ministère de sa voix. De même que le Christ confia plus tard Marie à son disciple, ainsi maintenant l'ange la confie à son époux, pour qu'il lui serve d'appui, sans le lien des noces. »*

*« Joseph s'étant donc éveillé, fit ce que l'ange du Seigneur lui avait ordonné, et prit sa femme avec lui. Et il ne l'avait point connue quand elle enfanta son fils premier-né, à qui il donna le nom de Jésus. »* Joseph a donc compris que l'enfant que porte Marie est ce Messie que

tout son peuple attend et espère ! Il y a de quoi être effrayé ! Mais voici la stupéfiante simplicité de Joseph : *« Une fois réveillé, Joseph fit comme l'Ange du Seigneur lui avait prescrit... »* (Mt 1, 24). Simplicité qui ne peut exister que dans un cœur d'une pureté cristalline ! Il prit donc chez lui Marie, son épouse, la protégeant ainsi d'une situation qui, trois mois plus tard, au retour de chez Elisabeth, n'eût pas été acceptable au regard de la loi juive, et le Fils de Dieu apparaîtra, au moins jusqu'à ce qu'il en décide lui-même, comme « le fils de Joseph », ainsi qu'on le désigna par la suite.

Il n'est pas inutile de relever la délicatesse divine. Non seulement Dieu ne demande pas à Joseph de s'éloigner, mais il lui demande tout au contraire de rester et de prendre Marie pour son épouse (et comme conséquence d'introduire l'enfant dans sa « maison », dans sa famille) ; puis de donner son nom à l'enfant – ce qui revient, selon la coutume sémitique, à assumer la paternité légale de l'enfant. C'est la raison pour laquelle l'Ange interpelle Joseph par l'expression « Fils de David » : pour lui rappeler que le Messie doit s'inscrire, selon le Plan de Dieu annoncé par les prophètes, dans la descendance de David. Et que c'est par saint Joseph que Jésus deviendra Fils de David, et accomplira en Sa personne les promesses de Dieu.

C'est Joseph qui est chargé de donner le nom à l'enfant. Et dans la Bible, donner le nom, c'est vraiment lui donner existence, la mission, la vocation. *« Par l'imposition de ce Nom très Saint, le secret céleste fut publiquement dévoilé par Joseph au monde ; il tint la place du Père éternel ; il manifesta le secret du Saint-Esprit qui était caché sous les mystères des psaumes et des prophètes... Jésus était le Fils de Dieu et en cette circonstance Joseph eut la gloire de tenir la place du Père céleste. »* Si Jésus n'est pas Fils de David, il ne pourra être reconnu par Son peuple comme le Messie. C'est par Joseph que Jésus va pouvoir être reconnu comme le Messie annoncé. Cela est très bien exprimé dans la généalogie de Jésus qui ouvre l'Évangile de saint Matthieu où l'on voit bien que Jésus est Fils de David par Joseph, et non par Marie. Dieu confère à Joseph tous les attributs de Sa paternité. Il le dispense de l'acte générateur, l'ayant réalisé lui-même en son nom. Lorsque Marie dit son *Fiat*, c'est la *parole* à laquelle elle se livre, le *Verbum* divin qui

répond en disant son *Ecce venio* en prenant chair en elle. C'est le Verbe de Dieu qui dispense Joseph d'intervenir pour Sa conception. Ce n'est donc pas une privation pour Joseph mais une vraie consécration de sa paternité.

Joseph adhère à l'acte générateur, il l'assume totalement, le fait sien. Il en accepte

toutes les conséquences et les responsabilités morales, spirituelles, religieuses et légales. Il devient alors le père véritable de Jésus. Joseph a dit son *fiat*, il prend Marie chez lui et devient son époux légal, il peut donc la conduire chez sa cousine Elisabeth.



## **Joseph, modèle de père**

par M. l'abbé Chautard

Que saint Joseph soit modèle des pères de famille tient évidemment à la paternité qu'il exerça envers le Fils bien-aimé du Père. Comment pourrait-il en être autrement puisque Dieu ne confère jamais une mission sans en donner les grâces proportionnées ?

Encore faut-il ajouter que cette préparation providentielle est d'autant plus longuement préparée que la mission est élevée. Tout l'Ancien Testament est une préparation à la venue de Jésus, une prédication mystérieuse et figurée de Son Incarnation. De même, l'Écriture Sainte, riche en figures mariales, abonde en annonces plus ou moins voilées qui laissent entendre la grandeur de la Vierge Mère.

Saint Joseph n'échappe pas à cette loi ; il est lui-même de la descendance de David et plusieurs personnages de l'Ancien Testament – comme le patriarche du même nom – illustrent sa future mission et sa sainteté.

Le choix de Joseph comme père de Jésus impliquait donc une éminente sainteté préparée de longue date.

Si Jésus a modelé le cœur de Sa mère, s'Il l'a voulue immaculée dans sa conception, remplie de grâces, vierge de corps et d'âme, Il a pareillement ciselé l'âme de celui qu'Il a choisi pour père, qu'Il appellerait tel et le serait à plus d'un titre.

Jésus-Christ a donc travaillé en amont l'âme de Joseph, Il a harmonisé son cœur à celui de Notre Dame mais plus encore à Son propre cœur.

Le cœur paternel de Joseph tient de Jésus Lui-même sa qualité, sa sainteté. Et jamais aucun père n'aura une âme aussi paternelle, un cœur aussi paternel que celui que Jésus s'est choisi pour père et a aimé comme tel.

### **Excellence et poids de la paternité**

Si la paternité est une lourde responsabilité devant Dieu, devant les hommes, celle de Joseph fut la plus excellente qui ait jamais paru sur terre mais aussi la plus lourde. Qui a jamais eu comme responsabilité de veiller à la vie même et à l'éducation de celui qui est « la Vérité » et « la Vie » ?

*Honor, onus.* L'honneur est une charge, disaient les Anciens. Cet aphorisme, vrai de tout père, s'applique dans toute sa force à saint Joseph.

### **Joseph reçoit l'autorité de Dieu**

Si Marie n'a jamais imaginé être choisie par Dieu pour enfanter Son Fils, jamais Joseph n'a ambitionné de devenir le Père de Jésus. Aussi faut-il remarquer que saint Joseph ne fut père qu'en vertu de l'appel explicite de Dieu et malgré la volonté de Joseph exprimée à deux reprises de ne pas être père.

Le premier renoncement nous est indiqué par Marie elle-même, la source la plus instructive de l'âme de saint Joseph. Rappelons-nous l'Annonciation à Notre Dame. Elle est alors fiancée, ce qui, en termes juifs, signifie qu'elle est déjà mariée mais que la vie commune n'est pas encore commencée. Lorsque l'ange lui révèle l'inv-

tation divine, celle-ci répond qu'elle ne connaît point d'homme, et elle le dit au sens d'une volonté arrêtée qui l'engage pour l'avenir. Ce qui n'aurait pu être affirmé sans un renoncement définitif de la part de Joseph à tout commerce charnel et donc à toute paternité.

Puis, Marie part auprès de sa cousine Elisabeth et, après l'avoir aidée pendant trois mois, revient à Nazareth. Impossible de garder le secret plus longtemps. Marie est mère sans que Joseph soit père. Que faire de Marie se demande Joseph ? Que faire de l'Enfant qu'elle porte ?

Joseph préfère se séparer de Marie. C'est chez lui une résolution bien arrêtée, bien ferme. Qui révèle le caractère décidé de Joseph. Pour la deuxième fois, Joseph renonce à la paternité, cette fois-ci adoptive.

Il faut avoir bonne conscience de la dimension douloureuse de cette décision. Joseph, dit l'Écriture, était un juste, c'est-à-dire un saint. Il était donc au diapason de l'âme et du cœur de Marie. Pas de plus grande affinité que celle qui régnait dans ces deux cœurs.

De plus, et si l'on suit le parti de beaucoup d'auteurs, Joseph n'a jamais mis en doute la vertu de Marie mais a estimé qu'un mystère divin lui cachait le sens de cette maternité. Il s'estima indigne de s'occuper d'une femme et d'un enfant qui relevaient si manifestement de Dieu Lui-même. Cette décision fut donc sans doute un immense déchirement pour le cœur de saint Joseph. Abandonner Marie, son épouse chérie, sachant qu'il ne retrouverait jamais une telle épouse ; et abandonner à son sort un enfant. Mais Joseph, conscient de la dimension surnaturelle de cette filiation, s'abstint.

C'est à ce moment même que Dieu intervint. Par l'ange. « Joseph, fils de David, ne crains point de prendre chez toi Marie ton épouse, car ce qui est conçu en elle est du Saint-Esprit. Et elle enfantera un fils, et tu lui donneras pour nom Jésus, car Il sauvera Son peuple de ses péchés. »

Dieu intervint Lui-même pour donner à saint Joseph Son autorité de père. C'est Dieu qui lui conféra l'autorité de Père. Car toute autorité vient de Dieu. Et dans son cas, d'une manière très explicite. Saint Joseph répugnait à exercer cette autorité, pour des motifs légitimes, probablement d'humilité devant le mystère de Dieu. Dieu passa outre ; c'est à Joseph de commander.

Cet ordre divin constitue un bel encouragement pour toute autorité, spécialement paternelle. Il n'est pas toujours facile de commander. L'homme, par distinction de la femme, est enclin à déposer le fardeau de sa charge ; il préfère souvent la tranquillité. Et ce défaut est d'autant plus accusé que la femme a le défaut inverse : prendre le labeur de l'homme, avec les meilleures intentions du monde. Commander à sa femme, à ses enfants, pèse souvent à l'homme ; parfois avec d'excellents motifs, comme la valeur de sa femme ou ses propres défauts qui lui semblent tellement incompatibles avec sa mission de père. Ne pas fuir devant la tâche, mais l'embrasser généreusement, totalement, courageusement, fidèlement, persévéramment, lui coûte beaucoup.

Joseph devait éprouver sa faiblesse d'homme, surtout l'infinie disproportion entre la sainteté de cet enfant et sa propre vie de grâce, entre la perfection absolue de son épouse et ses propres forces. Mais, fort de l'autorité divine, il assumait cette charge, avec les croix que l'Évangile nous relate et sans doute celles qui restent enveloppées dans le secret de la vie cachée.

Joseph est ainsi un exemple d'autant plus actuel que notre société est marquée par la démission des chefs : démission des élites, démission des maîtres, démission du clergé face à ses responsabilités. Et plus les autorités défontent, plus les autorités fidèles sont isolées et tentées de baisser les bras.

### **Joseph représente Dieu**

Joseph est le père – putatif – du Fils, du fils par excellence, de Celui qui est le Fils du Père par excellence.

Comme tout père, saint Joseph représente le Père éternel.

Comme tout père, mais moins que tout père et davantage que tout père.

Moins car il n'est pas le père physique de Jésus. Et davantage car il doit justement être d'autant plus proche de l'image du Père du Ciel. La mission de Joseph sera de représenter le Père éternel, de tenir ici-bas, d'une manière éminente, la place de Dieu le Père.

Cette représentation comporte une double mission, de même que le mot contient un double sens.

Représenter signifie figurer. Une représenta-

tion est une image. En voyant son père, l'enfant doit voir le Père du Ciel. Le père humain, parce qu'il est l'incarnation de l'autorité, des principes, de la Tradition, du savoir, de la vérité, est une image de Dieu ; et c'est bien pour cela que le père, dans sa mission d'autorité, de principe, est tant haï de notre société. Le père est un reflet de Dieu. S'il est exact que l'on reçoit la foi sur les genoux de sa mère, il est non moins vrai que la tâche première du père, après avoir donné la vie du corps, est de donner la vie de l'esprit, de montrer Dieu à ses enfants.

Appliquée à saint Joseph, cette idée prend un relief saisissant : le rôle de Joseph consista à montrer Dieu le Père à Son Fils Jésus.

Le second sens de la représentation est de renouveler une présence.

Le père doit non seulement être l'image de Dieu, mais l'incarner. Ses ordres – légitimes – sont les ordres même de Dieu. Ne dit-on pas aux

enfants qu'il s'agit d'obéir à ses parents parce que leur obéir c'est obéir à Dieu ? Le père rend présent Dieu à la maison. C'est de quelque manière une présence de Dieu.

### Joseph exerce l'autorité de Dieu

Ce n'est donc pas une simple représentation figurative. C'est l'exercice d'une véritable autorité, en dépendance de l'autorité divine. Dans le cas de saint Joseph, ce dernier l'exerça au nom de Dieu, à la place de Dieu et sur Dieu Lui-même !

Alors que les 150 ans du patronage de saint Joseph sur l'Eglise rappellent la place grandissante de ce grand saint dans la dévotion chrétienne, ce modèle de père doit susciter de la part de toute autorité le désir de recourir à un tel saint patron pour en imiter les vertus et goûter avec lui la douceur de l'intimité de Jésus et de Marie.



## Joseph, l'homme qui croît

par M. l'abbé Delmotte

Dans la Sainte Ecriture, les noms propres des personnes revêtent une importance particulière. Ce sont en effet des vocables hébreux qui signifient une réalité, ainsi du nom de Jésus qui veut dire *sauveur*. De plus, étant l'auteur principal du texte sacré, le Saint-Esprit donne un enseignement à travers la signification de ces noms.

Le nom de Joseph n'échappe pas à cette règle. On pourrait le traduire comme : « celui qui croît ». L'idée de croissance apparaît alors comme la définition même de l'être de saint Joseph. Mais cela paraît paradoxal. En effet, saint Joseph est illustre dans l'Ecriture... par son anonymat ! De quelle croissance s'agit-il donc, concernant l'époux de Marie ? Si la vie extérieure de saint Joseph est d'une apparence banale, c'est plutôt du côté de son intérieur, dans la vie de son âme, que l'on trouve un premier accroissement. Un deuxième est révélé par la croissance de son

culte liturgique à travers les siècles. Et enfin, la pleine intelligence de ce nom mystérieux apparaît en pleine lumière lorsqu'on le met en relation avec Marie et Jésus.

### Joseph, l'homme juste

Une âme est sainte lorsqu'en elle réside la grâce sanctifiante, qui lui fait poser les actes des vertus et des dons du Saint-Esprit. Sous ce rapport saint Joseph a été un très grand saint, puisqu'en lui, la grâce a atteint un degré plus éminent que dans aucune autre créature, la Vierge Marie exceptée. Ainsi pensent communément les théologiens. La Sainte Ecriture le nomme précisément « juste » (Mt. 1, 19) et cela veut dire dans le langage biblique, la perfection de la sainteté, vue comme absence de fautes et comme justice par rapport à Dieu, par rapport au prochain et par rapport à soi-même. Dans ce domaine de la vie



intérieure, saint Joseph a crû sans discontinuer.

Ses vertus acquises et infuses ont sans cesse progressé sans connaître ni diminution ni coup d'arrêt, comme il arrive trop souvent chez tous les autres fidèles chrétiens. En effet, il y a deux causes qui produisent la diminution d'une vertu acquise : ou bien un acte de volonté contraire à l'inclination de la vertu, ou bien un obstacle qui empêche la vertu de s'exercer. Quant aux vertus infuses, elles disparaissent de l'âme par le péché mortel. Or on ne trouve rien de tout cela en saint Joseph. Par un don de Dieu qui distribue Sa grâce à qui Il veut et comme Il veut, l'époux de Marie n'a jamais perdu la grâce sanctifiante par le péché mortel, ni n'a jamais posé d'acte de volonté contraire au but d'une vertu. Rien en lui, dans sa conduite comme dans ses paroles, ou ses pensées, n'a jamais été un obstacle aux mouvements de la vertu vers le bien à atteindre. Il ressort de tout cela que, chez lui, la vie de la grâce a sans cesse connu un accroissement constant et uniforme, sans coupure ni diminution. Et cela est bien convenable puisque saint Joseph est celui qui, après Marie, a approché de plus près Notre Seigneur. Or, plus une âme s'approche de la source de la grâce, plus elle en reçoit d'effet de sainteté.

La sainteté de saint Joseph est donc éminente. Son nom signifie « accroissement » : saint Joseph est le fidèle chrétien qui a le plus correspondu librement aux grâces divines et qui par-là a fait grandir sans cesse en lui le royaume de la grâce. Évidemment, on fait une exception ici pour la très sainte Vierge Marie qui a connu un accroissement semblable, grâce à son privilège de l'Immaculée Conception. Saint Joseph est alors le parfait modèle de fidélité à la grâce pour tous les fidèles et les litanies composées en son honneur chantent à merveille, et toujours au superlatif, les vertus de ce si grand saint.

La grâce à lui demander est de savoir toujours discerner et retirer les obstacles à l'action divine dans notre âme pour nous laisser conduire par Notre Seigneur sur le chemin de la béatitude.

### **La progression du culte de l'Eglise envers saint Joseph**

Le culte liturgique de saint Joseph est aussi une bonne illustration de cet accroissement.

Saint Joseph semble bien le grand absent, ou plutôt le grand discret, dans la dévotion officielle

de l'Eglise des premiers siècles. On trouve toutefois quelques images en son honneur, des textes liturgiques qui chantent ses louanges, une mention au martyrologe. Une des raisons à l'apparition assez tardive de ce culte à saint Joseph est la crainte que l'Eglise avait de donner occasion aux hérétiques de le regarder comme le père naturel de Notre Seigneur Jésus-Christ. Ce fut ainsi l'erreur des ébionites.

Puis l'Eglise commença à rendre un culte public aux saints confesseurs, c'est-à-dire aux saints qui ne sont pas morts martyrs. Parmi eux le plus grand est saint Joseph. Et les Pères de l'Eglise n'ont pas manqué alors de lui rendre hommage, en particulier saint Jérôme, saint Augustin et saint Pierre Chrysologue.

Le mystère de sa paternité si particulière ne pût sans doute être compris tout de suite par l'ensemble des fidèles. Mais, petit à petit, ce qui fait son éminente dignité a été mis davantage en lumière par l'Eglise et le culte liturgique de saint Joseph s'est enrichi de fêtes : le 19 mars comme époux de la Vierge Marie et patron de l'Eglise universelle (dès le X<sup>ème</sup> siècle, puis fixée définitivement en 1570 par saint Pie V), le 1<sup>er</sup> mai comme artisan (par Pie XII en 1955) ; le 8 décembre 1962, son nom est inscrit au *Communicantes* du Canon de la Messe.

On le voit bien, c'est surtout à la fin de l'époque moderne que le patronage de saint Joseph prend un lustre nouveau. Cela est voulu par la Providence divine. Les sociétés chrétiennes ayant apostasié lors des différentes révolutions, elles ont voulu soumettre le culte public de l'Eglise aux décisions de l'État laïque. Ce faisant, elles se sont éloignées du Christ-Roi et conséquemment, elles ont éloigné les moyens du salut des pauvres âmes. Le Sacré-Cœur de Jésus donne alors au monde pour le sauver Sa très sainte Mère, la Vierge Marie, mais aussi saint Joseph, comme modèle de vie intérieure et de paternité, toutes choses contraires au monde issu de la Révolution.

Le culte liturgique de saint Joseph croit ainsi pour répondre aux besoins des âmes. Il réapprend le primat de la vie surnaturelle et également que toute autorité, familiale ou sociale, est une paternité. « *La dévotion envers saint Joseph est le salut de la société contemporaine* » affirmait Pie IX en 1870.

## Saint Joseph : l'aboutissement d'un cheminement

On parle d'accroissement, soit pour une chose qui grandit en quantité, soit pour un mouvement qui se rapproche de son but. C'est dans ce deuxième cas qu'il faut situer saint Joseph. Le mouvement dont il est question ici, c'est l'incarnation du Verbe de Dieu, décidée de toute éternité pour rendre gloire à Dieu et réparer la faute originelle.

Ce mystère de l'Incarnation a été préparé de longue haleine sous l'Ancienne Loi. Petit à petit, la révélation divine grandit dans les âmes en même temps qu'elles sont façonnées davantage aux mœurs divines. Tout est prêt pour recevoir le Messie. Et vient le moment décisif : Notre Seigneur Jésus-Christ s'incarne dans le sein de la Vierge Marie, l'épouse de Joseph. Posant un acte de foi héroïque à la révélation divine dont lui fait part l'ange de Dieu, saint Joseph ne craint pas de prendre la Vierge Marie pour épouse. Par l'action mystérieuse et miraculeuse du Saint-Esprit, c'est d'elle que naît le Christ Messie. Et c'est à saint Joseph qu'il revient de Lui attribuer le nom de Jésus (saint Matthieu 1, 20-21). Là aussi, c'est par excellence que saint Joseph reçoit ce nom d'« accroissement ». Il est le dernier maillon de cette chaîne d'illustres patriarches qui ont préparé la voie au Messie. Cette œuvre a grandi jusqu'à lui, pour trouver en lui son terme et son achèvement, sa perfection. Il lui ne lui reste plus

alors qu'à présenter au monde le Divin Sauveur. En lui se résume toute l'Ancienne Loi et Dieu lui donne pour mission de préparer la venue du Messie sur terre, de Le protéger, de L'éduquer et de Le conduire jusqu'à Sa vie adulte où commencera alors formellement l'Évangile. « *Celui que de nombreux rois et prophètes ont désiré voir et n'ont pas vu, qu'ils ont désiré écouter et qu'ils n'ont pas entendu, il fut donné à Joseph, non seulement de Le voir et de L'entendre, mais encore de Le porter, de guider Ses pas, de Le prendre dans ses bras, de Le couvrir de baisers, de Lui donner à manger et de veiller sur Lui.* » (Saint Bernard). « Accroissement », saint Joseph l'est réellement parce qu'il est celui qui a conduit jusqu'à son achèvement l'œuvre préparatoire du salut des âmes. Aujourd'hui que ce mystère de l'Incarnation rédemptrice est réalisé, et qu'il se continue par l'Église Catholique, il lui revient de disposer dans les âmes de chaque fidèle toutes les conditions pour que cette œuvre de grâce puisse être menée à son terme.

Parce qu'il a crû sans cesse en vertu et en prière dans son intérieur, saint Joseph fut ainsi l'instrument adéquat pour le passage de l'Ancien au Nouveau Testament, pour être le ministre de Dieu préparant les voies à l'Incarnation du Verbe. Il est en cela pour tout fidèle chrétien un modèle, et ceci explique que son culte liturgique grandisse de jour en jour.

## VIE DE L'ÉCOLE ET DU PRIEURÉ

### *Carnet paroissial*

#### **Ont été régénérés par l'eau du Baptême :**

- Stanislas Wepierre, fils de M. et Mme Wepierre, le 25 avril 2021 ;
- Hélène Riquet, fille de M. et Mme Jean-Baptiste Riquet, le 16 mai 2021.

#### **Se sont unis devant Dieu et devant l'Église par les liens du sacrement de mariage :**

- M. Pierre-Alban Maurin et Mlle Cécile Gaspy, le 1<sup>er</sup> mai 2021 ;
- M. Jean-Baptiste Morille et Mlle Gaëlle Vernaz, le 8 mai 2021.

## Chronique du mois de mai 2021

Profitant des vacances scolaires et de l'opportunité qu'offre Le Belvédère acquis par les sœurs dominicaines, aidé dans cette tâche par M. l'abbé Deren descendu d'Auvergne, M. l'abbé Espi prêche les exercices spirituels de saint Ignace de Loyola sous leur forme abrégée de 5 jours. Dix-neuf dames et jeunes filles étaient au rendez-vous, et toutes ont été ravies. Le dimanche suivant, à la sortie de la messe, M. l'abbé Peignot a été assailli, d'abord pour être remercié de cette initiative, ensuite pour suggérer qu'on organise la même chose pour les maris !

Pendant ce temps, les sœurs comme les abbés et frères sont au chômage technique, faute de population au sein de l'école... Il faut attendre le 3 mai pour voir revenir tout ce petit monde, et le remettre "fissa fissa" au travail. Même si certaines lois produites par notre gouvernement paraissent insupportables et ineptes, n'oublions pas que le 4<sup>ème</sup> commandement s'applique aussi aux autorités terrestres, quelque indignes qu'elles soient. « Honorez le roi » dit saint Pierre, au moment où règne Néron à Rome, ou Hérode à Jérusalem ! N'oublions pas de prier pour nos gouvernants, la grâce peut les toucher, ponctuellement, pour telle ou telle décision, ou d'une manière plus profonde et pour une conversion durable.

Les trois jours qui précèdent l'Ascension sont dits « des Rogations ». L'Eglise revêt momentanément ses habits de Pénitence afin d'implorer le Ciel pour les moissons. Souvent les garçons s'étonnent et posent la question de savoir si « on est obligé de prier pour la pluie ? » D'autres, constatant que la pluie ne cessait pas, avaient proposé une cérémonie de « dérogation » !

Le temps de l'Ascension est celui traditionnellement choisi pour les cérémonies de communion solennelle. Ce sont d'abord ces demoiselles du Cammazou, qui, sous l'œil paternel de M. l'ab-

bé Simoulin, défilent à l'autel pour confesser publiquement la foi, et promettre de s'attacher pour toujours à Jésus-Christ. Le dimanche suivant, c'est au tour des garçons. Prions pour leur persévérance. Hélas, nous savons combien le monde attire la jeunesse par toutes ces chimères qu'il fait briller à leurs yeux. Et Jésus, ce Jésus qu'ils ont promis de suivre, Jésus est caché. Il est monté au ciel une fois pour toutes, et ne redescendra qu'à la fin du monde pour juger vivants et morts. En attendant, ce qui nous unit à Lui, c'est la foi. Et la foi c'est difficile, parce qu'on ne voit pas. Nous autres, nous avons besoin de voir, de toucher, de sentir. Comme les apôtres, désespérés, fixant longuement les nuées derrière lesquelles Jésus a disparu, nous sommes trop attachés à ce qui est sensible, et Satan le sait. C'est par là qu'il essaiera de faire tomber la jeunesse. Souvent il y parviendra, parce que la jeunesse est frivole, et prompte à délaisser les sages conseils reçus à la maison ou à l'école, pour écouter les maximes plus agréables des faux prophètes du monde. N'ayons donc pas peur d'insister à temps et à contre-temps, pour exhorter la jeunesse à fuir le monde, et prions avec la même insistance, pour que Dieu comble ces âmes de grâces, et leur donne une foi ferme, qu'ils résistent « *fortes in fide* ».

Pas de pèlerinage, une nouvelle fois cette année. Le carcan sanitaire se resserre toujours davantage. Le pèlerinage de Chartres pourra-t-il jamais renaître de ces deux années de disette ? C'est ce que croient les quelques courageux pèlerins qui, en famille ou avec des amis, ont chargé le sac sur le dos et sont partis marcher vers les innombrables sanctuaires qui jalonnent notre terre chrétienne de France. Dans l'Aude, auront-ils été nombreux ? Nous l'espérons, et félicitons en tout cas tous ceux qui ont eu ce courage.



Ephéméride du mois de juin 2021		SAINT-JOSEPH-DES-CARMES		SACRÉ-CŒUR	SAINT-DOMINIQUE DU CAMMAZOU
		MONTREAL		CASTRES	FANJEUX
		Confessions	Messes	Messes	Messes
mar. 1	Sainte Angèle Mérici, Vierge		6h45 et 11h30		7h15 11h40
mer. 2	De la Férie <i>mémoire des Saints Marcellin, Pierre et Erasme Evêque, Martyrs</i>		6h45 et 11h30		7h15 11h40
jeu. 3	Fête de la Très Sainte Trinité <i>1<sup>ère</sup> classe, blanc</i>		10h30 : messe chantée suivie de la procession		10h30 : messe chantée, suivie de la procession
ven. 4	Saint François Caracciolo, Confesseur <i>1<sup>er</sup> vendredi du mois</i>		6h45 et 11h30 18h30 : Heure sainte	18h00 : abbé Espi	7h15 11h40
sam. 5	Saint Boniface, Evêque et Martyr <i>1<sup>er</sup> samedi du mois</i>	16h00 : abbé Chabot- Morisseau	7h45 et 11h30 10h45 : activités du 1 <sup>er</sup> samedi	18h00 : abbé Peignot	8h00
dim. 6	II <sup>ème</sup> Dimanche après la Pentecôte Solemnité du Saint Sacrement <i>2<sup>ème</sup> classe, blanc</i>	9h30	8h00 10h00	10h00 : abbé Peignot	8h30
lun. 7	De la Férie		7h45 et 11h30		8h00
mar. 8	De la Férie		6h45 et 11h30 8h30 : messe des mamans		7h15 11h40
mer. 9	De la Férie <i>mémoire des Saints Prime et Félicien, Martyrs</i>		6h45 et 11h30		7h15 11h40
jeu. 10	Sainte Marguerite Reine, Veuve		6h45 et 11h30 10h30 : messe des Primaires		7h15 11h40
ven. 11	Fête du Sacré Cœur <i>1<sup>ère</sup> classe, blanc</i>		8h00 10h30 : messe des primaires 11h30 : messe chantée		11h00 : messe chantée, exposition du Saint Sacrement, litanies, Acte de réparation, Bénédiction et Salut du TSS
sam. 12	Saint Jean de St-Facond, Confesseur <i>mémoire des Saints Basilide, Cyrin, Nabore et Nazaïre, Martyrs</i>	16h00 : abbé Espi	40 ans de l'Ecole 11h00 : messe solennelle		8h00
dim. 13	III <sup>ème</sup> Dimanche après la Pentecôte Solemnité du Sacré Cœur <i>2<sup>ème</sup> classe, blanc</i>	9h30	Kermesse de l'Ecole 8h00 10h00 : messe solennelle	10h00 : abbé Espi	8h30
lun. 14	Saint Basile le Grand, Evêque, Confesseur et Docteur		6h45 et 11h30		8h00
mar. 15	De la Férie <i>mémoire des Saints Vite, Modeste et Crescence, Martyrs</i>		6h45 et 11h30		7h15 11h40
mer. 16	Saint Jean-François Régis, Confesseur ( <i>diocèse de Carcassonne</i> )		6h45 et 11h30		7h15 11h40
jeu. 17	Saint Grégoire Barbarigo, Evêque et Confesseur		6h45 et 11h30 10h30 : messe des Primaires		7h15 11h40
ven. 18	Saint Ephrem de Syrie, Confesseur et Docteur <i>mémoire des Saints Marc et Marcellin, Martyrs</i>		6h45 et 11h30		7h15 11h40
sam. 19	Sainte Julienne de Falconieri, Vierge <i>mémoire des Saints Gervais et Protas, Martyrs</i>	16h00 : abbé Espi	6h45 et 11h30		8h00
dim. 20	IV <sup>ème</sup> Dimanche après la Pentecôte <i>2<sup>ème</sup> classe, vert</i>	9h30	8h00 10h00	10h00 : abbé Chabot- Morisseau	8h30
lun. 21	Saint Louis de Gonzague, Confesseur		6h45 et 11h30		8h00
mar. 22	Saint Paulin de Nole, Evêque et Confesseur		6h45 et 11h30		7h15 11h40
mer. 23	Vigile de la Nativité de Saint Jean-Baptiste <i>2<sup>ème</sup> classe, violet</i>		6h45 et 11h30		7h15 11h40
jeu. 24	Nativité de Saint Jean-Baptiste <i>1<sup>ère</sup> classe, blanc</i>		6h45 et 11h30 10h30 : messe des Primaires		7h15 11h40
ven. 25	Saint Guillaume, Abbé		6h45 et 11h30 (sortie des classes)		7h15 11h40
sam. 26	Saints Jean et Paul, Martyrs	16h00 : abbé Paccard	7h45 et 11h30		9h30 (sortie des classes)
dim. 27	V <sup>ème</sup> Dimanche après la Pentecôte <i>2<sup>ème</sup> classe, vert</i>	9h30	8h00 10h00	10h00 : abbé Peron	8h30
lun. 28	Vigile des Saints Pierre et Paul <i>2<sup>ème</sup> classe, violet</i>		7h45 et 11h30		8h00
mar. 29	Saints Pierre et Paul, Apôtres <i>1<sup>ère</sup> classe, rouge</i>		7h45 et 11h30		8h00
mer. 30	Commémoration de Saint Paul, Apôtre		7h45 et 11h30		8h00